Porc à la cantine : il agresse malgré ses béquilles, vrai ou faux handicapé ?

écrit par Beate | 23 juin 2016

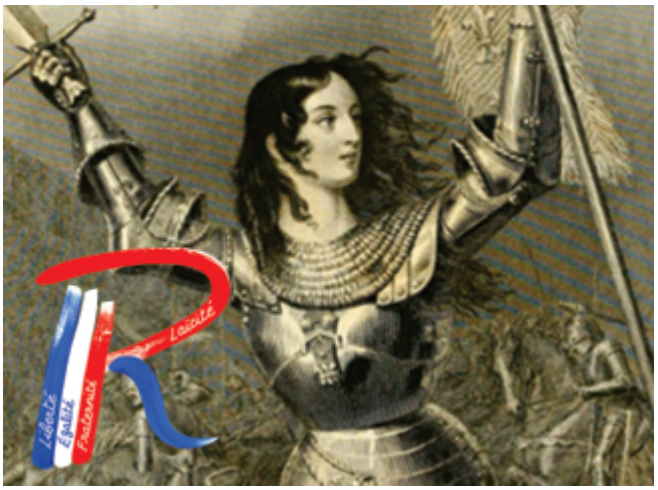

Nous nous étonnons qu'un homme en béquilles et en invalidité ait pu menacer physiquement deux employés de la cantine. Est-il vraiment invalide ?

Menaces de mort parce que son fils a mangé du porc à la cantine ? O islam religion de paix et d'amour…

– Accident du travail : indemnisation en cas d'incapacité permanente
Si vous êtes victime d'un accident du travail, vous pouvez bénéficier d'une indemnisation si votre capacité de travail est définitivement réduite en raison de cet accident. Une indemnisation complémentaire est versée sous conditions (faute inexcusable ou intentionnelle de l'employeur, faute d'une personne extérieure à l'entreprise).
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F14840

– CPAM de La Chapelle-Basse-Mer
L'IMPLICATION DE L'ADMINISTRATION DE LA CHAPELLE-BASSE-MER DANS LE SYSTÈME DE SANTÉ
Il n'y a pas de caisse primaire d'assurance maladie (CPAM)

dans la ville de La Chapelle-Basse-Mer. Vous pouvez cependant obtenir des informations en consultant les pages CPAM des villes du département de Loire-Atlantique ci-dessous ou allez directement sur le site officiel de la caisse primaire d'assurance maladie
http://www.communes.com/pays-de-la-loire/loire-atlantique/la-chapelle-basse-mer_44450/cpam.html

De 2011 à 2016, cela fait 5 ans d'indemnisation pour incapacité permanente. Cela représente des sommes d'argent colossales et qui servent peut-être à financer un combattant musulman au service de la Oumma contre la France si on en juge de son agressivité et des menaces qu'il a proférées juste pour un morceau de porc avalé par son fils.
Résistantes, Résistants, vous pouvez écrire pour vous étonner qu'un handicapé du travail puisse menacer deux personnes avec ses deux béquilles et demander une enquête pour éventuelle fraude à l'assurance maladie.

Caisse Primaire d'Assurance Maladie de la Loire-Atlantique
9 r Gaëtan Rondeau
44958 NANTES CEDEX 9
http://www.ameli.fr/assures/votre-caisse-loire-atlantique/nous-contacter/index_loire-atlantique.php

La mairie de La Chapelle-Basse-Mer devrait aussi être informée pour agir contre une éventuelle fraude au détriment des contribualbles.
http://www.chapellebassemer.fr/Formulaire-1.html